

COMMUNE DE ORGES

Délibération n° 1/2026

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9

Convocation du 11 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février à 19h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude GAGNEUX, Maire.

Présents : M. Claude GAGNEUX, Mme Corinne FOLOPE, M. Noël BOURG, Mme Céline BÉGARD, M. Benjamin FEBVRE, M. Sébastien SAPIN, Mme Véronique LESAGE, M. Gilbert BOGÉ et M. Boris TOURNEBISE

Excusés : MM Jérémie GUILLAN et Gaëtan BOUCHOT

Secrétaire de séance : Mme Céline BÉGARD

OBJET : Aménagement forestier 2024-2043

Vu le Code Forestier ;

Considérant qu'il convient de renouveler l'aménagement de la forêt communale terminé en 2022 ;

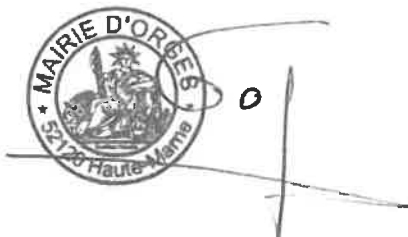
Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- adopte l'aménagement forestier 2024-2043 proposé par l'ONF annexé à la présente.

Fait à Orges,
Le 17 février 2026

Le Maire,
Claude GAGNEUX



COMMUNE DE ORGES

Délibération n° 2/2026

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Convocation du 11 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février à 19h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude GAGNEUX, Maire.

Présents : M. Claude GAGNEUX, Mme Corinne FOLOPE, M. Noël BOURG, Mme Céline BÉGARD, M. Benjamin FEBVRE, M. Sébastien SAPIN, Mme Véronique LESAGE, M. Gilbert BOGÉ et M. Boris TOURNEBISE

Excusés : MM Jérémie GUILLAN et Gaëtan BOUCHOT

Secrétaire de séance : Mme Céline BÉGARD

OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux d'Orges - Année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article D. 2224-3 ;

Le Maire informe l'assemblée que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable (RPQS) du Syndicat des Eaux d'Orges a été notifié aux communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal, selon sa délibération n° 11/2025 du 27 novembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable du Syndicat des Eaux d'Orges pour l'année 2024.

Fait à Orges,
Le 17 février 2026

Le Maire,
Claude GAGNEUX

COMMUNE DE ORGES

Délibération n° 3/2026

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Convocation du 11 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février à 19h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude GAGNEUX, Maire.

Présents : M. Claude GAGNEUX, Mme Corinne FOLOPE, M. Noël BOURG, Mme Céline BÉGARD, M. Benjamin FEBVRE, M. Sébastien SAPIN, Mme Véronique LESAGE, M. Gilbert BOGÉ et M. Boris TOURNEBISE

Excusés : MM Jérémie GUILLAN et Gaëtan BOUCHOT

Secrétaire de séance : Mme Céline BÉGARD

OBJET : Subvention pour classes transplantées

M. le Maire donne lecture du courrier de demande d'aide financière de l'école élémentaire Jules Vernes de Châteauvillain, classes de CE1, CE2 et CM2, pour un séjour en classe découverte en mars 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- accorde une subvention de 1 200 € à l'école primaire de Châteauvillain pour les classes transplantée ;
- autorise le Maire à effectuer le versement de cette subvention.

Fait à Orges,
Le 17 février 2026

Le Maire,
Claude GAGNEUX